

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire
"OREE DE BERCE - BELINOIS"

=====

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ -ÉGALITÉ-
FRATERNITÉ

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
" Orée de Bercé - Belinois "

ECOMMOY

(SARTHE)

CODE POSTAL : 72220

☎ : 02.43.47.02.20

📠 : 02.43.47.02.29

DATE DE CONVOCATION

12 mai 2021

DATE D'AFFICHAGE

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28

PRÉSENTS : 19

POUVOIRS : 4

VOTANTS : 23

L'an Deux Mille Vingt et Un le Mardi 18 mai à vingt heures

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au
Centre Artistique La Clé d'Orée à Laigné en Belin
en séance publique sous la présidence de :
Madame DUPONT Nathalie, Présidente

Étaient présents :

Mme DUPONT Nathalie (Présidente), Mme BALLESTER Anne, Mme VASSEUR Jocelyne, M. GERAULT Stéphane, M. DAVID Claude, M. BARTHES Renaud, Mme PAUVERT Juana, M. COVEMAERKER Dominique, M. GUYON Olivier, Mme GROLEAU Lucie, M. CHAVEROUX Jean-Marc, M. BIZERAY Jean-Claude, M. MORIN Mickaël, M. BOURGE Jean-Yves, Mme REVEL Marie-Line, Mme FÉVRIER Florence, M. RICHET Bruno, Mme SEBILLET Marie-Noëlle, M. BENOIT Ludovic ; *Conseillers Communautaires.*

Étaient absents / excusés :

M. GOUHIER Sébastien donne pouvoir à Stéphane GERAULT,
Mme BOYER Irène donne pouvoir à Jean Marc CHAVEROUX
Mme PLU Mathilde donne pouvoir à Jean Yves BOURGE
Mme QUERVILLE Clarisse donne pouvoir à Marie Noëlle SEBILLET
Mme ABEGG Marie-Christine,
M. LAMBERT Gérard
M. HALILOU Nicolas,
M. PÉAN Didier.
Mme GESLIN Mathilda

M. CHAVEROUX Jean Marc a été désigné comme secrétaire de séance.

5°/ Approbation de la modification n° 1 du PLUi

La présidente expose que suite à la procédure de modification et à l'enquête publique qui a eu lieu, il est proposé au conseil d'approuver la modification n° 1 du PLUi.

1- Rappel concernant la procédure de modification n°1 du PLUi de l'Orée de Bercé - Belinois

La procédure de modification n°1 du PLUi a été lancée afin :

- de procéder à des compléments et modifications ponctuels dans le règlement écrit,
 - de modifier 3 orientations d'aménagement et de programmation sur Ecommoy, Laigné en Belin et Teloché,
 - de modifier les documents graphiques (correction de 2 erreurs, modification de 3 emplacements réservés, suppression de 2 emplacements réservés, modifications limitées de zonage sur St-Gervais en Belin et Laigné en Belin et report de la zone de nuisances sonores en bordure de la RD307 pour information).
- L'ensemble de ces adaptations était présenté et expliqué dans une notice de présentation.

Le projet de modification n°1 du PLUi a fait l'objet :

- d'une demande d'examen au cas par cas auprès de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Pays de la Loire. Par décision n°PDL-2020-5024 en date du 20 janvier 2021, la MRAe a décidé de ne pas soumettre la procédure de modification n°1 du PLUi de l'Orée de Bercé-Belinois à évaluation environnementale. Cette décision était jointe au dossier d'enquête publique,

- Intégration dans la notice de présentation de photos illustrant les bâtiments sur lesquels une erreur d'identification pour changement de destination a été corrigée à Teloché et intégration du tableau mis à jour des emplacements réservés.

Il est en outre rappelé aux communes que la Chambre d'Agriculture, dans son avis, a exprimé le souhait que les exploitants agricoles concernés par des emplacements réservés soient concertés lors de la mise en œuvre des projets.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

1. décide d'approuver la modification n°1 du PLUi de l'Orée de Bercé-Belinois telle qu'elle est annexée à la présente ;
2. autorise Madame la Présidente à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
3. indique que le dossier du PLUi est tenu à la disposition du public à la Communauté de communes et dans les mairies d'Ecommoy, de Laigné en Belin, de Marigné-Laillé, de Moncé en Belin, de St-Biez en Belin, de St-Gervais en Belin, de St-Ouen en Belin et de Teloché ;
4. indique que, conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des 8 communes membres du territoire durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

La présente délibération, accompagnée du dossier de PLUi approuvé, sera transmise en préfecture au titre du contrôle de légalité.

Elle fera également l'objet d'une publication sur le géoportail de l'urbanisme.

5. indique que la présente délibération produira ses effets juridiques à compter de sa réception par le Préfet et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (premier jour de l'affichage en mairie, insertion dans un journal, publication sur le géoportail de l'urbanisme).

Conformément aux dispositions de code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Nantes peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture de la Sarthe
- Date de sa publication

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Ecommoy, le 20 mai 2021

La Présidente,
Nathalie DUPONT



LÉGALES

SABLÉ-SUR-SARTHE

Jean-Marie Chambrier (†), son époux;
Sandrine et Elisa, ses filles;
Marjane, sa petite-fille;
Fahim et Cyril, ses gendres;
Mme Georgette Maignan, sa maman;
Mauricette et Jean-Jacques Lemercier,
sa soeur et son beau-frère;
Alain et Jacqueline Chambrier, son beau-frère et sa belle-soeur;
ses neveux et nièces et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame
Pierrette CHAMBRIER
née MAIGNAN**

survenu le 28 mai 2021, à l'âge de 71 ans.
La cérémonie civile sera célébrée vendredi 4 juin 2021, à 15 h 15, au crématorium du Mans, 128 rue Etienne Falconet.
Mme Chambrier repose à la Maison funéraire Bouvet, 109 rue Saint-Nicolas à Sablé-sur-Sarthe.
Pas de plaques, fleurs naturelles seulement.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui l'assisteront dans sa peine.

PF Bouvet,
Sablé-sur-Sarthe, 02 43 95 02 98

SAINT-JEAN-D'ASSÉ,
ARNAGE
ALLONNES

Laetitia Maillard et Millyane Lecomte, ses filles;
Nicolas, son gendre;
Andréa et Noah,
ses petits-enfants,
et toute la famille et amis ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Nelly LE BIHAN

survenu le 28 mai 2021, à l'âge de 61 ans.
La cérémonie civile sera célébrée jeudi 3 juin 2021, à 9 h 15, au crématorium du Mans, 128 rue Etienne Falconet.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sarthe Funéraire,
Le Mans, 02 43 86 61 32

MARCILLÉ-LA-VILLE
OISSEAU-LE-PETIT (72)
PARCÉ-SUR-SARTHE

Joseph Lechat (†), son époux;
Didier et Monique Lechat,
Sylvie et Joël Garreau,
ses enfants;
ses petits-enfants,
arrière-petits-enfants, ses soeurs,
beau-frère, belle-soeur, neveux,
nièces et toute la famille ont la

ERNÉE,
SAINT-MARTIN-DU-LIMET

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Roland GOUGEON

survenu le 29 mai 2021, à l'aube de ses 95 ans.
De la part de :
Gabrielle Gougeon, née Royer, son épouse;
Maryvonne et Gabriel Houtin, Jacqueline et Guy Gratien, Rolande et Michel Sinope, ses enfants;
ses 6 petits-enfants et leurs conjoints,
ses 10 arrière-petits-enfants, sa belle-soeur et toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 2 juin 2021, à 10 h 30, en l'église Notre Dame d'Ernée, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ernée.
La famille remercie son médecin traitant le Dr Douetté, ainsi que le personnel de l'UHR d'Ernée et l'EHPAD pour leur gentillesse et leur dévouement.
Condoléances sur www.avis-deces.net

Roland repose à la maison funéraire des Ets Pichot, Ernée.
Visites de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Pichot,
Ernée, 02 43 05 79 86

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
CHANGÉ, ANDOUILLE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Georgette BETTON
née CLAVREUL
veuve de Robert BETTON**

survenu le 28 mai 2021, à l'âge de 92 ans.
De la part de :
Jacqueline et René Babin, Gérard Betton (†), ses enfants;
ses chers petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Simone Gandon, sa belle-soeur;
ses neveux et nièces, cousins et cousines.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 1^{er} juin 2021, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Changé, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Germain-Le-Fouilloux.

Mme Betton repose à la Maison funéraire, 165 rue de Paris à Laval.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine ainsi que le personnel de l'EHPAD des Charmilles pour leur gentillesse et leur dévouement.

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) :
déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site
www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ORÉE DE BERCE-BELINOIS

Approbation
de la modification n° 1
du Plan local d'urbanisme
intercommunal
et approbation
du zonage d'assainissement

AVIS

Par délibération n° 5 en date du 18 mai 2021, le conseil communautaire a décidé d'approuver la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Orée de Bercé-Belinois.

Le dossier du PLU intercommunal modifié est tenu à la disposition du public au siège de la communauté de communes et dans les mairies d'Écommoy, de Laigné-en-Belin, de Marigné-Lailié, de Moncé-en-Belin, de Saint-Biez-en-Belin, de Saint-Gervais-en-Belin, de Saint-Ouen-en-Belin et de Teloché ainsi qu'à la Direction départementale des territoires et dans les locaux de la préfecture de la Sarthe.

La délibération n° 5 en date du 18 mai 2021 fait l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes et dans chaque mairie, à compter du 25 mai 2021 et pour une durée d'1 mois. Par délibération n° 6 en date du 18 mai 2021, le conseil communautaire a décidé d'approuver le zonage d'assainissement.

Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans les mairies d'Écommoy, de Laigné-en-Belin, de Marigné-Lailié, de Moncé-en-Belin, de Saint-Biez-en-Belin, de Saint-Gervais-en-Belin, de Saint-Ouen-en-Belin et de Teloché ainsi qu'à la Direction départementale des territoires et dans les locaux de la Préfecture de la Sarthe.

La délibération n° 6 en date du 18 mai 2021 fait l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie, à compter du 25 mai 2021 et pour une durée d'1 mois.

Immobilier

Inondable ne signifie pas toujours inutilisable

L'achat d'un bien immobilier qui se révèle inondable peut justifier l'annulation de la vente, mais la solution de la justice demeure toutefois incertaine.

Le critère déterminant, selon la Cour de cassation, est de savoir

Vie des sociétés

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DE LA RUE DU CHÂTEAU

SCI au capital de 1524,49 euros
Siège social : 5, Grande Rue
72800 LE LUDE
414 199 737 RCS Le Mans

CLÔTURE
DE LIQUIDATION

Le 29 février 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, chargé le liquidateur, M. Jean-Pascal Péan, 23, avenue de Paris, 95550 Besanconcourt, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de Le Mans.

Notre
territoire

UN SERVICE
100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM
SOYEZ LE 1^{er} INFORMÉ DES
PROJETS D'AMÉNAGEMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS OU
N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!



Le site qui rassemble tous les avis
d'enquêtes publiques.